



NÉGOCIATION SALARIALE 2019 (II)

LE MIROIR AUX ALOUETTES

SNP FORCE OUVRIÈRE

Secrétariat Général
Nice Premier

455 Promenade des Anglais
06200 Nice

Tél. : 04 93 21 22 24

Fax : 04 93 21 22 25

mél. : fo.caisse-epargne@orange.fr

L'opération de BPCE visant à enfumer une partie des organisations syndicales réunies dans le cadre d'une intersyndicale nationale, a très vite abouti. Bien qu'aucune d'entre elles n'avait revendiqué la moindre prime, BPCE a réussi à en convaincre trois sur cinq que la prime de 1000 € « Gilets Jaunes » était un peu leur chef-d'œuvre...

DANS D'AUTRES CIRCONSTANCES, LA SITUATION AURAIT PU ÊTRE QUALIFIÉE DE COCASSE. Si ce n'est que la question du pouvoir d'achat du salaire est du coup passée au second plan et avec elle, la formidable occasion de mobiliser ensemble les salariés pour faire réellement augmenter les salaires de tous.

En effet, à peine avions-nous diffusé notre tract intersyndical parmi le Personnel avec une demande commune, 750 € d'augmentation pour tous, que BPCE contactait le ventre mou de l'intersyndicale pour essayer de tuer la mobilisation des salariés dans l'œuf. Ne s'attendant pas à ce que cette opération soit aussi facile à mener et alors même qu'il avait déjà décidé d'octroyer unilatéralement ladite prime "Gilets Jaunes" à tous les salariés de toutes les entreprises du Groupe BPCE, son Directoire a réussi à convaincre le trio SU-CFDT-CGC de signer très vite son accord au rabais, poussant même le vice jusqu'à reprendre 100 € aux salariés dont le salaire annuel brut est inférieur ou égal à 30 000 € (soit 400 € bruts annuels au lieu de 500 €) par rapport à sa précédente* proposition d'augmentation générale.

Cela sera donc 22 € nets par mois pour les - de 40 000 € et 0,8 % pour les autres au 1^{er} janvier 2019, autrement dit à peine 1/5^e de notre propre proposition d'augmentation générale des salaires... Ces mesures ne sont évidemment pas à la hauteur

des enjeux en la matière. Elles le sont d'autant moins que les moins bien payés d'entre nous sont encore les sacrifiés de cette triste histoire, d'autant plus qu'après huit années de gel des salaires annuels minimaux de branche (SAMB), ces derniers le resteront en 2019 en dépit de la ténacité de FO pour les faire revaloriser.

Rappelons, s'il en était besoin, que l'inflation est de retour dans notre pays et que le retard pris sur les prix par nos salaires ne se rattrapera que si nous imposons à nos employeurs une augmentation générale digne de ce nom.



L'accord national de salaire du 20 décembre 2018 n'est pas à ce rendez-vous-là. Mis à part la prime de 1000 € obtenue grâce à la mobilisation des « Gilets Jaunes » et qui sera évidemment la bienvenue fin janvier 2019, le compte n'y est pas ! Loin de là.

Bruno AGUIRRE, Secrétaire Général

*initialement rejetée par l'intersyndicale...